

Notes au budget fédéral de 2007

Le 19 mars 2007 - Dans le budget fédéral déposé cet après-midi, nous avons été heureux de constater que nos demandes en vue d'augmenter les paiements de transfert pour l'éducation postsecondaire ont été entendus et qu'on y a donné suite, tout comme nos efforts constants en vue d'associer la recherche appliquée et la commercialisation avec les collèges et les instituts dans l'esprit des décideurs.

Les éléments qui intéresseront particulièrement nos membres sont l'engagement du gouvernement fédéral de :

- Établir à compter de 2007-2008, les paiements du Transfert canadien en matière de programmes sociaux selon un montant en espèces égal par habitant, pour appuyer l'enseignement postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux dans toutes les provinces. Pour l'enseignement postsecondaire, le gouvernement augmente ce transfert de 800 millions de dollars en 2008-2009, et de 3 pour cent par année par la suite. Le montant destiné à l'enseignement postsecondaire atteindra 3,2 milliards de dollars en 2008-2009, soit une augmentation de 40 pour cent sur sept ans.
- Verser un nouvel investissement de 500 millions de dollars par année pour dispenser de la formation liée au marché du travail afin d'aider ceux qui n'ont pas droit à la formation liée au programme d'assurance-emploi à acquérir les compétences dont ils ont besoin et que recherchent les employeurs.
- Accorder 48 millions de dollars sur cinq ans dans le programme pilote d'innovation dans les collèges et la communauté administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Le gouvernement le transformera en programme permanent qui appuiera jusqu'à 25 partenariats entre des collèges et des industries.
- Verser 100 millions au titre de la subvention aux apprentis pour aider ceux qui ont terminé la première et la deuxième année de leur apprentissage dans le cadre d'un programme désigné Sceau rouge; et 200 millions au titre du crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis afin d'encourager les employeurs à embaucher de nouveaux apprentis.
- Verser 340 millions au titre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, qui aide les Autochtones à se préparer à l'emploi, à trouver un emploi et à le conserver; et 26 millions pour l'initiative Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (avec une somme additionnelle de 105 millions sur cinq ans).

- Aider à renforcer les liens entre les universités, les collèges et le secteur privé grâce aux Réseaux de centres d'excellence (RCE) dirigés par les entreprises, afin d'améliorer la commercialisation des idées et du savoir canadiens.
- Verser 510 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de lancer un autre important concours avant 2010. Cette initiative vise à soutenir la modernisation de l'infrastructure de recherche dans les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche et d'autres établissements de recherche à but non lucratif partout au Canada.
- Moderniser et simplifier le Programme canadien de prêts aux étudiants et l'aide financière en collaboration avec les intervenants.
- Verser 2 millions de dollars sur les deux prochaines années pour la mise en œuvre d'une nouvelle campagne internationale de marketing pour le recrutement des étudiants internationaux visant les marchés prioritaires comme le Brésil, l'Inde et la Chine.
- Verser 310 millions au titre de la Stratégie emploi jeunesse, qui aide les jeunes, surtout ceux qui ont de la difficulté à trouver un emploi, à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les habiletés dont ils ont besoin pour réussir la transition au marché du travail.
- Confirmer l'engagement de doubler d'ici 2010-2011 le budget de l'aide internationale par rapport à son niveau de 2001-2002. Ainsi, la somme totale que le Canada consacrera à l'aide internationale passera à 4,1 milliards de dollars en 2007-2008 et à 4,4 milliards en 2008-2009.
- Verser un investissement additionnel de 342 millions de dollars au montant de 1,3 milliard de dollars du budget de 2006 pour les programmes et à des services tels que la formation linguistique et le soutien en matière d'emploi, qui aident les immigrants à intégrer le plus rapidement possible la main d'œuvre.